



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection pédagogique régionale
de Sciences médico-sociales
et Biotechnologies santé-environnement**

**Rectorat de l'académie de Créteil
Inspection pédagogique régionale**
Affaire suivie par :
Martine LEMOINE
Tél : 01 57 02 68 43
Mél : martine.lemoine@ac-creteil.fr

Créteil, le 27 septembre 2021

Martine LEMOINE,
IA-IPR SMS-BSE

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

à

Mesdames et messieurs les professeurs de
Sciences médico-sociales
Biotechnologie Santé-environnement
Esthétique en section de BTS
s/c de
Mesdames et Messieurs les cheffes
et chefs d'établissement

Objet : Rentrée année 2021-2022

Chères et chers collègues,

Nous adressons nos vœux de bienvenue aux nouveaux collègues qui intègrent notre académie et félicitons les stagiaires, lauréats des divers concours de recrutement. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui étaient déjà affectés dans notre académie pour le travail accompli l'an dernier dans un contexte très particulier: nous mesurons combien votre engagement a pu contribuer au bon déroulement des examens, mais aussi l'adaptation qui vous a été nécessaire pour accompagner les élèves dans leurs apprentissages afin qu'ils gardent le lien avec l'École.

La crise sanitaire ayant fortement impacté nos missions ces derniers mois, nous souhaitons tous pouvoir nous recentrer sur nos objectifs communs: permettre la réussite de chaque élève, transmettre des savoirs et des valeurs, élever le niveau général et assurer l'égalité des chances.

La [circulaire nationale de rentrée](#) précise en effet que l'année scolaire 2021-2022 doit permettre de **consolider quatre dimensions essentielles** :

- l'École comme lieu **d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général** ;
- l'École comme **lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste** ;
- l'École comme **lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive** ;
- l'École comme **lieu fondé sur une équipe éducative soudée**.

Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations communes à toutes les disciplines et spécialités. Complétées par les éléments propres à vos disciplines, elles ont pour objectif de consolider l'acquisition, par les élèves, d'un socle solide destiné à développer leur autonomie et d'éclairer leurs choix, notamment d'orientation.

Deux priorités dès cette rentrée au lycée général et technologique

- Le dispositif « **Je réussis au lycée** » vise à mettre en place des accompagnements personnalisés renforcés prenant en compte les difficultés induites par la crise sanitaire et à consolider les apprentissages dès les premiers mois de l'année scolaire. Des préconisations pédagogiques ont été transmises par les corps d'inspection à vos chefs d'établissements le jour de la pré-rentrée. Elles invitent notamment à exploiter, en complément du LSU et de vos propres observations, les résultats des tests de positionnement qui se dérouleront en classe de seconde la deuxième quinzaine du mois de septembre.
- L'évaluation des progrès et des acquis des lycéens sera au cœur de nos préoccupations communes. Les modalités d'organisation du baccalauréat à compter de la session 2022 ont été adaptées <https://www.education.gouv.fr/ajustement-pour-le-baccalaureat-general-et-technologique-compter-de-la-session-2022-324134>. Le bulletin officiel n°30 du 29 juillet 2021 précise les coefficients de l'examen et l'organisation retenue pour le contrôle continu. Celle-ci s'appuie sur le **projet d'évaluation** qui fait l'objet d'une réflexion collective au sein de chaque lycée, est validé en conseil pédagogique et présenté au conseil d'administration.

Des sessions d'animation seront également organisées dans les semaines à venir pour vous aider dans la mise en œuvre de ces priorités.

Deux priorités au collège en ce début d'année scolaire

- L'exploitation des résultats des évaluations de sixième qui se tiennent durant la deuxième quinzaine du mois de septembre, facilitera la mise en place d'un accompagnement personnalisé. Des sessions d'animation seront également organisées dans les semaines à venir pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces priorités.
- La consolidation du dispositif « Devoirs faits » est nécessaire parce qu'elle est un levier de personnalisation en accompagnant le travail personnel des élèves et en prévenant le décrochage scolaire. Votre investissement dans ce dispositif est essentiel, sa promotion auprès des familles des élèves de tous les niveaux du collège est primordiale, en particulier en quatrième et en troisième. Il s'agit aussi d'en renforcer la dimension qualitative à tous les niveaux du collège et de travailler l'articulation entre les cours, le travail personnel dans la classe et hors la classe.. Vous trouverez diverses ressources via le lien : <http://accompagnement.ac-creteil.fr/spip.php?article261>

Certification PIX au collège et au lycée

La certification PIX devient obligatoire pour les élèves de troisième et ceux de terminale. PIX s'appuie sur le référentiel du cadre de référence des compétences numériques (CRCN) : <https://eduscol.education.fr/721/cadre-de-referance-des-competences-numeriques>. Ce référentiel couvre seize compétences réparties dans cinq domaines. Un auto-positionnement permet à l'élève de déterminer son niveau d'acquisition de chaque compétence. Des actions de formation des enseignants sont proposées dans le PAF 2021-2022.

Maîtrise des savoirs fondamentaux - Formation du citoyen

A tous les niveaux d'enseignement et dans toutes les disciplines, une attention particulière sera accordée à la maîtrise de la langue écrite et orale, ainsi qu'à la numératie et à la résolution de problèmes.

L'attention aux valeurs de la République et l'engagement des élèves sont des objectifs essentiels :

- l'éducation aux valeurs de laïcité et de citoyenneté, ainsi que la culture de l'engagement et de lutte contre toutes formes de discrimination, continueront à se déployer au travers de l'ensemble des disciplines et dans toutes les dimensions de l'activité scolaire ;
- les questions environnementales, présentes dans l'article 9 de la loi pour l'École de la confiance, seront également au centre de nos préoccupations. L'enseignement des enjeux du développement durable dans toutes les disciplines scolaires est une priorité qui s'est traduite par des modifications de programmes de la maternelle et des cycles 2,3 et 4, publiées l'été dernier. Pour favoriser l'engagement et initier des actions sans attendre, l'élection des éco-délégués est désormais obligatoire dans toutes les classes au collège et au lycée dès cette rentrée ;

- la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sera une opportunité pour permettre aux établissements et aux élèves de s'impliquer de manière transversale, en s'appuyant sur différentes disciplines, tout en développant l'esprit d'équipe.

Nos actions s'inscrivent dans le cadre du projet académique 2020-2024 placé sous le signe de l'autonomie et de la mobilité : une double ambition qui va guider notre action commune. À travers ces deux termes, il se donne pour ambition de lutter contre les déterminismes qui pèsent trop souvent sur nos élèves, de leur ouvrir des voies aussi diversifiées et riches que possible, de les inciter à croire en eux, de contribuer à les rendre libres et émancipés, forts des savoirs qu'ils acquièrent chaque jour dans nos écoles et nos établissements.

Le projet académique est accessible [en ligne](#), nous vous invitons à sa lecture.

Actualité de l'année 2021-2022 pour nos enseignements technologiques

Si l'année qui vient de se terminer a été extrêmement riche du point de vue pédagogique (hybridation, nouveaux programmes, nouvelles épreuves), j'ai toute conscience qu'elle a également été éprouvante pour chacun d'entre vous, du fait notamment de la mise en œuvre du nouveau baccalauréat dans un contexte particulier de crise sanitaire. Aussi, je tiens à vous renouveler tous mes remerciements pour votre investissement auprès de vos élèves/étudiants, votre professionnalisme pour tous les travaux que nous avons pu mener ensemble, par le biais de classes virtuelles notamment et dans toutes les opérations de certification.

La force du projet défini par [l'article premier de notre code de l'éducation](#), a été superbement porté par chacun de vous : droit à l'éducation, égalité des chances ont bénéficié de votre attention et de votre investissement, ce fut précieux pour nos jeunes et a rendu visible la vitalité des valeurs de la République.

Du suivi de la réforme du lycée

Après cette première session de baccalauréat rénové, il nous appartiendra cette année de dresser un bilan de la mise en place de la réforme, de l'épreuve de grand oral particulièrement pour en identifier les axes prioritaires d'accompagnement, les points de vigilance, les leviers pour nos enseignements, et de poursuivre nos échanges sur la formation des élèves aux compétences attendues au baccalauréat, nécessaires à la réussite de leur projet d'orientation et à l'exercice de leur citoyenneté.

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'évaluation de chaque établissement pour les disciplines évaluées en contrôle continu au baccalauréat ([Modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022](#), BO n°30 du 29 juillet 2021), nous travaillerons sur les pratiques d'évaluation en STSS, et en ESAE pour nos collègues qui interviennent en STHR, afin que vos enseignements puissent s'inscrire dans cette dynamique de réflexion collective interdisciplinaire.

Un bilan de l'épreuve de Grand oral devra être dressé de manière à ce que nous puissions dégager les axes prioritaires de travail académique pour la session 2022. Il s'agira de poursuivre notre réflexion sur la formation de nos élèves aux différentes compétences évaluées par cette épreuve : ouverture intellectuelle, mobilisation de ses acquis au service d'une réflexion personnelle, compétences d'oralité.

La construction de repères communs pour l'évaluation de cette épreuve sera aussi bien sûr à poursuivre, en appui sur l'expérience de cette première session.

Une mutualisation de la réflexion engagée au sein de chaque équipe sur la formation de nos élèves, vers le GO et le développement de la culture en santé-social, les compétences transversales évaluées lors de l'épreuve écrite de STSS, sera à penser. Je sais la richesse que ces partages permettent de produire, au profit de nos pratiques, de la réussite de nos élèves au baccalauréat et dans leur parcours post-baccalauréat.

Vers le supérieur

Le travail que vous avez engagé pour permettre à nos élèves de découvrir l'éventail des poursuites d'études supérieures du champ santé-social sera à poursuivre, et particulièrement pour leur permettre de situer les cursus en BUT carrières sociales, voire génie biologique sur profil, où nos élèves sont attendus.

Nous vous accompagnerons dans cette dynamique, que je sais bien présente au sein de vos enseignements.

Des formations du supérieur

Je remercie très chaleureusement l'ensemble des collègues étant intervenu sur l'ensemble du processus de certification, dont les épreuves de rattrapage et les seconds jurys qui se sont tenus tardivement.

Des temps de travail communs sont prévus cette année, en présentiel ou à distance. Nous pourrions tirer profit des observations effectuées sur le cycle de formation qui vient de se terminer pour dégager des points d'appui de la formation, penser l'intégration de nouvelles dynamiques au service de la formation de nos étudiants.

Un bilan de la mise en œuvre de la réingénierie des Diplômes d'Etat en travail social, du DECESF et du DEES dans nos lycées, sera à effectuer en prévision de travaux de mutualisation inter établissements de formation.

Concours, projets, partenariats

Les inscriptions à la 4^{ème} édition du concours « les jeunes et la sécurité sociale » qui s'intitule « **Jeunes, solidaires et citoyens** » sont ouvertes du 20 septembre au 4 octobre 2021 (<https://secu-jeunes.fr/concours-secu-jeunes/>). Vous êtes nombreux chaque année à participer à ce concours avec vos classes et à noter les bénéfices d'aborder de manière différente les notions et concepts des parties de programme ou référentiels correspondant. Ces participations valorisent le travail réalisé avec vos élèves et nos formations auprès de nos partenaires, aident à leur rayonnement.

Le concours est aussi levier pour des actions autour des valeurs de la République, au cœur de notre mission. Des ressources sont mises à notre disposition pour accompagner ce concours

- site [sécu jeunes](#)
- un kit complet de communication, qui comprend un brief rédigé, une affiche, des visuels pour les sites et réseaux sociaux, le lien vers le spot vidéo promotionnel du concours ainsi que le lien vers le livret de présentation de la dernière édition (présentation des projets lauréats), Accès au kit : [Lien via one drive](#)

Différentes [associations agréées](#) par le [Ministère](#) ou notre [académie](#) croisent nos disciplines. Elles peuvent être ressources pour vos enseignements, la construction d'activités pédagogiques qu'elles permettent d'ouvrir au-delà de l'école, et pour certaines d'entre elles, elles peuvent aider à la réflexion de nos élèves sur leur projet post-baccalauréat, leur insertion professionnelle pour nos étudiants. Leur agrément, qui répond à leur demande, témoigne de leur souhait de contribuer aux missions de l'Education Nationale. N'hésitez pas à les solliciter.

Communication et ressources disciplinaires

Sur l'académie, deux sites, auxquels participent des enseignants de l'académie, vous accompagnent dans votre veille scientifique et pédagogique :

- Le site académique [Santé-social](#) : publications en lien avec l'évolution de nos enseignements, exemples de projets pédagogiques, ressources pour aider au parcours d'orientation de nos élèves et accompagnement de l'utilisation pédagogique du numérique par le GRISMS. Un compte twitter est associé au site, et peut faciliter votre veille. Le GRISMS est coordonné par Stéphanie BELLARD, Stephanie.Bellard@ac-creteil.fr, que vous pouvez contacter pour toute question liée à l'usage du numérique ;
- Le site du [Centre de ressources en Sciences médico-sociales d'Île de France](#) : ressources pour la formation des enseignants dont les actes des précédents colloques, actualité régionale. Imane BOANANI, Malika DESMAISON, Laura JEANNE et Maud EHRHARD participent, pour notre académie, à l'animation de ce lieu ressource, lieu réel au lycée Jules Marey de Boulogne, et espace virtuel par le site CRSMS.

Laure LAFOND, Laure.Pires@ac-creteil.fr, enseignante au lycée de Cachan, chargée de mission auprès de l'Inspection sera votre interlocutrice pour toute question, tout conseil que vous souhaiteriez concernant votre pratique pédagogique. Vous savez son écoute et la qualité de ses conseils.

Afin de faciliter les échanges entre nous et la diffusion des informations disciplinaires et académiques, je vous rappelle que l'activation et la lecture régulière de la boîte aux lettres académique sont indispensables. Son utilisation témoigne, dans vos différentes communications, de votre intervention en tant que professionnel de l'académie.

Vous avez su porter haut nos missions, et, tenant compte du contexte sanitaire, penser, construire, adapter vos enseignements au plus près des besoins de nos élèves et du projet dans lequel ils se sont engagés. Je sais votre attention à maintenir l'ambition qui y est attachée, elle est marque de respect à leur endroit.

Je vous souhaite une année 2021-2022 plus sereine, de réussite dans tous les espaces qui vous sont chers dont celui du projet de vos élèves vers demain, et qui sache prendre soin de chacun de vous.

Au plaisir de vous retrouver,
Très cordialement,

IA-IPR SMS-BSE,
Martine LEMOINE

